



Procès-verbal du de la réunion de conseil municipal du jeudi 4 avril 2024

Présents : Maire Patrice, Ducret Valérie, Stéphane Rousseau, Duffroy Alexandre, Nicolas Cousaert, Devaux Mickaël, Bernard Yannick, Acerbis Céline

Absent : Sylvain Rietmann

Secrétaire de séance : Céline Acerbis

Le procès-verbal de la dernière réunion de conseil n'a fait l'objet d'aucune remarque et est validé à l'unanimité.

Sujet 1 : Révision des taxes locales 2024

Chaque année le conseil municipal doit voter une augmentation ou non des taxes locales : taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe d'habitation sur les maisons secondaires.

Après étude d'une simulation chiffrée sur différents taux compris entre 0,9 % et 2 %, les membres du conseil municipal présents souhaitent appliquer une augmentation de 2 % pour l'année 2024.

A savoir :

Taxe / Foncier Bâti (TFB)	44 .53 %
Taxe/Foncier Non Bâti (TFNB)	40.56 %
Taxe/Habitation (TH)	7.72 %

Cette décision est votée comme suit : 6 Pour, 1 contre, 1 abstention

Sujet 2 : Elaboration et vote des budgets 2024 (lotissement et commune)

Sur proposition de la commission "Finances", les membres du Conseil Municipal inscrivent et votent à l'unanimité des membres présents les prévisions suivantes pour 2024 :

A. Budget Lotissement "Champs Malins 2" /Prévisions 2024 :

- Pour la 1^{ère} tranche du lotissement : il convient de prévoir l'annuité de l'emprunt d'un montant de 17 013 € (ce prêt de 200 000€ se termine en Juin 2024)
- Pour la 2^{ème} tranche du lotissement un projet de viabilisation de 11 parcelles est en cours:
 - Dépenses prévisionnelles HT : 254 718 €
 - Valeur du terrain initial : 37 000 €
 - Travaux : 173 981 €
 - Etudes : 19 045 €
 - Frais bancaires : 500 €
 - Annonces Publicité : 4 499 €
 - Recettes prévisionnelles 300 626 € (A ce jour 8 parcelles sont préservées)
 - En 2024, un emprunt de 470 000 € a été réalisé (Prêt relais / 3 ans avec uniquement un remboursement d'intérêts) le capital sera remboursé fin 2026

B. Budget Communal

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
759 419 €	759 419 €	631 764 €	631 764 €	1 391 183 €	1 391 183 €

Ci-après le détail des dépenses et recettes d'investissement prévues pour 2024 :

ARTICLE	DEPENSES	Vote BP 2024
1641	Rbt Annuité capital Emprunt 150 000€ (Achat scierie)	14 800.00 €
1641	Emprunt Mairie/ Eglise 650 000€	32 170.00 €
1641	Rbt Capital Prêt 200 000€	17 365.00 €
165	Caution Appartements	3 500.00 €
Total 16	Remboursement d'emprunts	67 835.00 €
2031.3	Mission Soliha: analyse de marché ainsi qu'un diagnostic de fonctionnement du site de l'ancienne scierie	1 000.00 €
2031.4	Etude des réseaux de chaleur et de la faisabilité d'isolation thermique	4 680.00 €
Total 20	Immos Incorporelles	5 680.00 €
2111	Terrain Mme Jaques D ZI n°56	300.00 €
2117	Travaux Investissement en Forêt	12 057.00 €
2132	Travaux rénovation Maison Billet 27 Rue Pasteur	170 000.00 €
2132	Plafond "Panier Sympa": Devis Isolation 9110€ + Electricité 3252€ + 2000€ divers	14 362.00 €
2132	Travaux rénovation Appartement rue des croix neuves (+ Etagère Mairie 2023)	5 000.00 €
2132	Bardage Eglise	49 500.00 €
2138	Réhabilitation Ancienne Scierie Rue des Croix Neuves	220 000.00 €
2152	Ossuaire (4000€)	44 000.00 €
21578	Outils Employé communal/ Renouvellement matériel Vétuste (E lum)	21 530.00 €
21612	Numérisation Actes EC	1 500.00 €
Total 21	Immobilisations corporelles	538 249.00 €
238	Effacement EP Rue de la Mouthe	20 000.00 €
Total 23	Immobilisations en cours	20 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT TOTALES		631 764.00 €
ARTICLE	RECETTES	Vote BP 2024
10222	FCTVA (Fonds de Compensation de TVA)	16 294.00 €
10226	Taxe Aménagement	1 500.00 €
Total 10	Dotations	17 794.00 €
1323	Subvention Txv Réhabilitation maison Billet * (33% x 99 502€) (CD)	32 837.00 €
13251	Subvention Txv Réhabilitation maison Billet * (33% x 99 502€) (CCCNJ)	32 837.00 €
1323	Solde Subvention /Réhabilitation Ancienne Scierie en Bâtiment Communal (CD) 98762.95€ (Perçu en 2022: 19 752€ soit 80%)	4 939.00 €
13251	Subvention /Réhabilitation Ancienne Scierie en Bâtiment Communal (CCCNJ)	24 691.00 €
1341	Subvention /Réhabilitation Ancienne Scierie en Bâtiment Communal DETR: Dotation Equipement des Territoire Ruraux (Dotatio	24 691.00 €
1323	Subvention Bardage Eglise CD	9 462.00 €
13251	Subvention Bardage Eglise CCCNJ	9 462.00 €
Total 13	Subventions d'investissement	138 919.00 €
165	Cautions Appartements	3 500.00 €
Total 16	Emprunts reçus	3 500.00 €
001	Report Excédent Investissement 2023	100 138.00 €
Recettes Investissement de l'exercice		260 351.00 €
Total 021	Virement de la Section FCT	371 413.00 €
RECETTES INVESTISSEMENT TOTALES		631 764.00 €

Sujet 3 : Validation du programme des travaux ONF 2024

Monsieur le maire présente au conseil municipal le programme des travaux de fonctionnement et d'investissement proposé par l'ONF pour l'année 2024.

Après avoir pris connaissance de ce programme, les conseillers municipaux décident de ne pas valider celui-ci, et souhaitent que la commission « Bois » rencontre Mr Armand Lionel, afin de revoir sa proposition.

La commune a un délai de 3 mois pour valider le devis.

Sujet 4 : Rénovation ancienne scierie Rue des Croix Neuves : étude et mise à jour de devis complémentaires

Lors de la dernière réunion de conseil, le devis de maçonnerie présenté par l'Ets Meunier avait fortement augmenté par rapport à 2022 (+ 34,33%) ; il avait été décidé de demander d'autres devis pour la maçonnerie et le crépi à d'autres entreprises. 2 ont répondu à la demande.

- Devis Maçonnerie de :

Ets Besson : Maçonnerie (26 532 €) dont démolition du transformateur électrique

+ Enduit façade (42 600 €)

Ets Levent Bilik : devis peu exploitable : non retenu

- Devis Menuiserie de l'entreprise Gavignet :

Portes sectionnelles, portes de services et fenêtres = 72 588 €

Un avenant au devis a été fait pour 14 fenêtres supplémentaires, d'une valeur de 8 996 € pour le sous-sol de la scierie. Afin d'optimiser ce grand espace, il pourrait y être aménagés des boxs-entrepôts qui seront proposés à la location.

- Devis Electricité : Ets Michel Christophe = 19 470,00 €

Le conseil municipal valide à l'unanimité les devis des Ets Besson, Gavignet et Michel.

Sujet 5 : Subventions diverses

Chaque année, plusieurs associations demandent des aides financières.

Après étude des différentes demandes, le conseil municipal décide d'attribuer à l'unanimité, pour l'année 2024, les subventions suivantes :

- Prix Vanotti : 100 € (+ 100 € oublié pour 2023) + achat d'une coupe
- Association « Tir Points » : aide exceptionnelle de 1 500 € pour l'organisation du Festival du 25 mai
- Association « Tour d'Otton » : 1 500 €
- Association Montrond Patrimoine : 250 €
- Association « ACCA » : 150 €
- Association « ADMR » : 250 €
- Association « Banque alimentaire » : 60 €

Sujet 6 : Courriers et informations diverses

Compte-rendu de la réunion à la CCCNJ concernant le futur PLUI : une réunion d'information avait été organisée par la communauté de commune le vendredi 15 mars 2024. Cette réunion avait pour but de définir le futur développement de Montrond et principalement les zones constructibles.

Nous invitons les propriétaires de terrains constructibles à prendre contact avec la mairie le plus rapidement possible.

Le maire,
Patrice Maire

La secrétaire de séance,
Céline Acerbis

